



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PAYS HAUT VAL D'ALZETTE**

## Compte-rendu de réunion

**Date :** 17 octobre 2023  
**Lieu :** Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette et visioconférence TEAMS  
**Objet :** Restitution – Étude de faisabilité pour une Réserve de Biosphère UNESCO

### Participants :

#### CD 54 :

- M. Sylvain MARIETTE (Vice-Président) – *Visioconférence*
- Mme Muriel BALLIE – *Visioconférence*
- M. Hervé NIKES
- M. Guillaume BEDNIK

#### CD 57 :

- Mme Stefany GLANCHARD – *Visioconférence*

#### Sous-Préfecture de Thionville :

- M. Sylvain GENY – *Visioconférence*

#### CCPHVA :

- M. Sébastien REHIBI (Vice-Président)
- Mme Marie-Rose FRIIO (Vice-Présidente)
- M. Florent RONDELLI

#### AGAPE :

- Mme Marion ROUQUETTE

#### Région Grand Est :

- M. Adrien MATUSZACK – *Visioconférence*

#### EPA Alzette Belval :

- M. Damien NERKOWSKI
- Mme Svetla HRISTOVA

#### GECT Alzette Belval :

- M. Nathan BALL

#### DDT 54 :

- M. Damien LEDOUX – *Visioconférence*

#### DDT 57 :

- M. David SCHNEIDER – *Visioconférence*

#### PROSUD – Minett Biosphère

- Mme Isabelle RENOIR

#### Gouvernement Luxembourgeois « Affaires nationales, développement régional »

- Mme Sarah KRIER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PAYS HAUT VAL D'ALZETTE**

### Ordre du jour

## **Restitution de l'étude de faisabilité pour la création d'une réserve de Biosphère UNESCO sur le territoire de la CCPHVA**

### **1. Point d'avancement APPB Micheville et APPB Russange**

**Dossier 57 – APPB Russange** : le dossier a été déposé, mais a reçu un avis défavorable du CSRPN (plusieurs points sont à revoir). L'avis n'est que consultatif, mais les remarques seront prises en compte dans la mesure du possible.

⇒ Possibilité de signature au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

**Dossier 54 – APPB Micheville** : le dossier est moins avancé que son homologue du 57 car la demande reçue présentait des faiblesses au niveau des inventaires (incomplets ou trop anciens) et un souci au niveau du périmètre.

⇒ Besoins de clarification du dossier.

### **2. Présentation de la synthèse de l'étude de faisabilité par l'AGAPE**

⇒ **ANNEXE 1**

### **3. Échanges et informations diverses**

#### **PROSUD – Minett Biosphère :**

- Un poste a été créé au sein du syndicat pour faire de l'animation Nature et de l'éducation à l'environnement sur le site de Minett Biosphère UNESCO. Il a été financé sur 3 ans par les « Fonds National de la Recherche Luxembourg » (FNR), pour la suite, il sera financé en fonds propres.

#### **CD 54 :**

- Alerte sur l'importance de l'engagement et du portage par les élus du territoire pour un dossier de cette envergure. Envisager une délibération des communes pour marquer l'engagement, comme l'a fait PROSUD pour sa labellisation MAB UNESCO.
- Création d'un groupe de travail avec le Département 54, la Région Grand Est et la DREAL pour hiérarchiser et proposer des sites d'aires protégées suite à la SNAP « Stratégie Nationale des Aires Protégées ». Il faudra veiller à la cohérence des sites protégés qui seront concernés par la Réserve MAB.
- Constat sur la fragilité de l'éducation à l'environnement sur le territoire de la CCPHVA et plus largement sur le Pays Haut partagé par le CD 54 et les autres partenaires (faiblesse du tissu associatif). La Cité des Paysages en pleine reconstruction devrait être plus active sur les ENS en termes d'animation.
- Travail en cours pour améliorer les informations sur le site internet du CD 54.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PAYS HAUT VAL D'ALZETTE**

- Constat sur le site ENS d'une diminution des activités nuisibles quad et moto cross grâce à des interventions de l'OFB depuis 2020, mais aussi par de la sensibilisation faite par le GECT. L'animation y sera également de plus en plus importante dans les mois/années à venir.
- Des suivis scientifiques ont été faits par l'Atelier des Territoires sur les passages à petites et moyennes faunes et sur le taux de mortalité. Les passages à faunes sont empruntés (piégeage photos) et fonctionnels. Cependant une mortalité plus importante a été constatée sur la partie plateau en dehors de l'ENS de Micheville. Il faudrait faire un suivi plus poussé sur ce secteur.

**CD 57 :**

- Complément sur les ENS :
  - ⇒ 2 ENS Mosellans : Micheville qui est interdépartementale et en gestion déléguée au CD 54 et Crassier Russange/Vallée de la Beler.
- Le CD57 propose et développe des animations notamment sur l'ENS de la Beler et sur le Crassier de Micheville. L'éducation à l'environnement va s'intensifier dans les mois/ années à venir.
- Le CD est en maîtrise foncière sur environ 57 ha, ARCELOR MITTAL a été également sollicité plusieurs fois par le CD 57 pour parfaire cette maîtrise foncière => pas de retour pour le moment.  
L'acquisition foncière du Département et du CENL constitue une protection forte. Actuellement, une convention a été signée avec les agriculteurs propriétaires des prairies le long de la Beler afin de les préserver.
- Un suivi scientifique est à l'œuvre par l'Atelier des Territoires.

**GECT Alzette-Belval :**

- La zone fonctionnelle du GECT Alzette-Belval dans laquelle se trouve la CCPHVA pourrait mobiliser des fonds européens, mais c'est difficile lorsque cela concerne un territoire plus étendu que la zone fonctionnelle.
- Les activités type URBEX présentes sur le site sont à canaliser, mais peuvent également être vecteur de valorisation

**Région Grand Est :**

- Concernant le manque de structures identifiées pour l'éducation à l'environnement, prendre attache avec LorEEN.
- Financements : ne pas perdre de vue l'échelle transfrontalière via les fonds européens INTERREG.

**Question de la DDT 57 Question :** « Existe-t-il une surface minimale pour le zonage de protection forte de la RB ? » => Pas de surface minimale pour le zonage de protection forte dans le cadre d'un classement MAB UNESCO, il faut avant tout une cohérence et un fonctionnement écologique entre les différentes zones de protection forte (Trame Verte et Bleue).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PAYS HAUT VAL D'ALZETTE**

# ***ANNEXE 1***

# SYNTHÈSE ÉTUDE DE FAISABILITÉ MAB UNESCO DE LA CCPHVA

« Territoire potentiel pour une future  
réserve de biosphère »

17 octobre 2023 | Locaux de la CCPHVA



# SOMMAIRE

1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET RAPPEL DES PROCESSUS DE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
2. ANALYSE DE L'IMPLICATION DES ACTEURS ET DES CITOYENS DU TERRITOIRE
3. ANALYSE DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU TERRITOIRE
4. VERS UNE POTENTIELLE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE SUR LE NORD LORRAIN ?
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



# 01

## CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET RAPPEL DES PROCESSUS DE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

---

# CHRONOLOGIE DU PROCESSUS DES RÉFLEXIONS POUR UNE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- **Fin 2020:** la Réserve de biosphère (RB) « Minett UNESCO Biosphere » a été établie au Luxembourg ;
- **2021:** L'association « Micheville à ciel ouvert » (MCO) sollicite les élus pour avoir la même reconnaissance sur l'ENS de Micheville ;
- **2022:** La CCPHVA sollicite l'AGAPE pour monter un dossier pour une étude de faisabilité ;
- **2023:** L'AGAPE avec l'appui de Clémence BLANCKAERT (Master 2 MAB UNESCO) réalise une étude de faisabilité pour la création d'une Réserve de Biosphère sur le périmètre de la CCPHVA ainsi que des recommandations pour sa création ;

**Objectif de l'étude :** Savoir si « Oui ou Non » le territoire de la CCPHVA est-il éligible à la désignation MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO pour déposer un dossier de candidature.

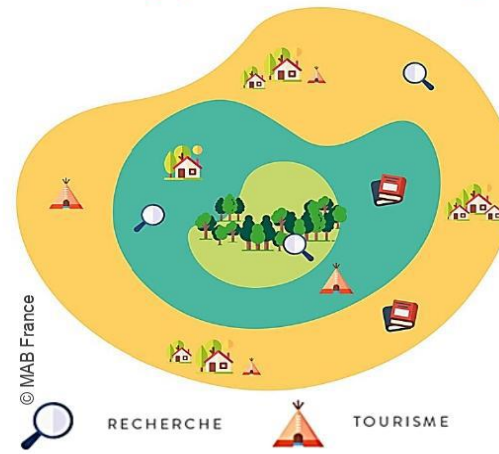




# RAPPEL DES PRÉALABLES POUR ÉTABLIR UNE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- **Évaluer l'état des connaissances et de la protection**
  - » Liste des principales activités et usages ;
  - » Classement (type d'impact, surface, niveau de connaissance, intensité et tendance) ;
  - » Identifier les lacunes et les combler ;
  
- **Spatialiser les enjeux = zonage**
  - » Analyse des étapes précédentes ;
  - » Hiérarchisation des priorités ;
  
- **La gouvernance**
  - » S'accorder sur une structure porteuse ;
  
- **Impact bénéfique d'une labellisation MAB :**
  - » Développer l'éducation à l'environnement (scolaires et citoyens) ;
  - » Promouvoir un développement économique respectueux de l'environnement et en accord avec la culture locale.
  - » Conserver le patrimoine naturel et culturel en impliquant la population ;
  - » Améliorer la visibilité du territoire et permettre de nouvelles perspectives de développement touristique.

## Le zonage, une condition indispensable à la désignation



- **Aire(s) centrale(s)** consacrée(s) à la **protection à long terme** avec des moyens réglementaires et d'une taille suffisante pour remplir ces objectifs ;
- **Zone(s) tampon(s)**, où seules des **activités compatibles** avec les objectifs de conservation peuvent avoir lieu ;
- **Aire de transition** extérieure où des pratiques **d'exploitation durable des ressources** sont favorisées et développées grâce à de l'accompagnement.

### ! Ce n'est pas un territoire sous cloche.

Les Réserves de biosphère sont des aires faisant l'objet d'une **reconnaissance spéciale** et (au moins partiellement) bénéficiant d'une ou de plusieurs formes de protection réglementaire. Toutefois, **dans une Réserve de biosphère, les aires strictement consacrées à un objectif de conservation ne doivent pas dominer le territoire**. Bien que sa mission de protection de l'environnement soit importante, les missions de développement économique et humain le sont tout autant.

## Des réseaux actifs facilitant les échanges

### Le Réseau Mondial des Réserves de Biosphère



### Les réseaux régionaux



### Le réseau Français



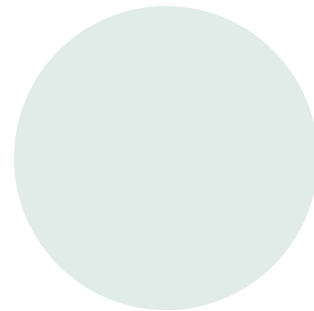
Le Réseau mondial des réserves de biosphère promeut : l'échange d'idée, de solutions, de conseils et de bonnes pratiques, l'expertise, les rencontres, le retour d'expérience, l'échanges et la diffusion de documents, de matériels pédagogiques, de publications ou de films. C'est un réseau actif où les gens se connaissent et apprennent à travailler ensemble à différents niveaux géographiques. Des conférences et des formations sont également **soutenues par l'UNESCO**.

Les Réserves de biosphère constituent de **formidables bibliothèques vivantes d'expériences dans tous les domaines du développement durable**.

# 02

## ANALYSE DE L'IMPLICATION DES ACTEURS ET DES CITOYENS DU TERRITOIRE

---



# DIALOGUE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Entretien individuels élus et acteurs du territoire :**
  - » Six élus ont répondu positivement et 2 n'ont pas donné suite (Boulange et Aumetz);
  - » La CA 54, le CENL, le GECT, Micheville à Ciel Ouvert, PRO-SUD, La Cité des Paysages, l'AERM, l'EPA Alzette-Belval, la CCI 54 ont répondu positivement aux sollicitations d'entretien ;
  - » Objectif : informer, à la fois sur le projet de création d'une RB et sur les valeurs et fonctions du programme MAB et poser des questions concernant la vision qu'ils ont de leur territoire aujourd'hui et sur les perspectives de ce qu'il pourrait être demain.
  
- Résultat : Plusieurs élus ont fait part de problèmes récurrents sur leurs territoire (déchets, pollutions, problèmes de mobilité, l'exploitation de la carrière, entretien du patrimoine, urbanisme....)**
  - » Une image assez négative voir pessimiste du territoire est partagée par les élus, il y a une nécessité à changer d'image ;
  - » Les autres acteurs du territoire sont plus optimistes même si les constats sont également partagés.

Pouvez-vous vous présenter ?	Fonction Métier Engagement associatif Depuis combien de temps sur le territoire ?	Que pouvez-vous me dire sur l'immobilier et les nouvelles constructions ?	Accès nouveaux/jeunes Pression immobilière Prix Répartition de la population Expansion urbaine
Que représente pour vous le nord lorrain et qu'est ce qui le représente ?	Atouts Environnement /paysage Symbole Lieux/monuments	Quelle est la place de l'agriculture et des agriculteurs sur le territoire ?	Relation Importance
Quel impact ce passé minier et sidérurgique a sur le territoire ?	Negatif/positif Faible/fort Economique	Quelles tensions/ points de tensions identifiez-vous sur le territoire ?	Depuis combien de temps ? Qui impliqué
Comment a évolué le territoire depuis que vous le connaissez ?	Evolutions majeures	Que souhaitez-vous voir apparaître sur le territoire ?	Avec qui Conséquence pour qui
Comment est l'offre culturelle sur le territoire ?	Organismes Engouement de la population Type de population Diversité de l'offre	Quel serait votre territoire idéal dans 15 ans ?	
Quel est la place du tourisme ?	Avantages/Inconvénients Faible/fort	Quel serait le pire scenario qui pourrait arriver sur le territoire pour vous ?	Menaces principales
Quel impact le Luxembourg a sur le T ?	Avantages/Inconvénients Faible/fort	Avez-vous quelque chose à ajouter ? Y-a-t-il un sujet important pour vous que je n'aurai pas abordé ?	
Connaissez-vous la RB du Luxembourg ? La Minett UNESCO Biosphere	Si oui, que pouvez-vous me dire dessus Role Action		
Connaissez-vous des actions de protection de l'environnement / du patrimoine naturel ?	Qui les mène Où Sur quoi		
Avez-vous entendu parlé de démarches participatives pour impliquer la population ?	Par qui ? Y avez-vous participé ?		

# COMMUNICATION AUTOUR DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- Afin de mobiliser les acteurs locaux et de susciter leur intérêt, plusieurs moyens ont été employés :
  - » Une réunion de lancement pour les partenaires financeurs, les élus et les techniciens ;
  - » Une page internet a été dédiée au projet sur le site de la CCPHVA dans la catégorie Grands projets ;
  - » Une affiche de communication sur les ateliers citoyens a été créée ;
  - » Plusieurs articles de presse ont été rédigés concernant l'étude. Notamment dans "Le Républicain Lorrain", dans la "Gazette Moselle" et un dans "Virgule" (Luxembourg);

## Le Pays-Haut, future réserve de biosphère Unesco ?

L'Agape (Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord) mène une étude afin de vérifier les conditions d'éligibilité du territoire au titre de « Réserve biosphère Unesco ». La communauté de communes, à l'initiative de la demande, croit en la portée touristique et patrimonial d'un tel classement.

Qu'ont en commun les Cévennes, le Luberon, le pays de Sarrebourg et la Guadeloupe ? Ils font partie du réseau français des réserves de biosphère reconnues par l'Unesco. La France en compte seize, la planète, 738. La Lorraine Nord sera-t-elle la 739e ? C'est en tout cas le souhait des services et des élus de la communauté de communes du Pays-Haut-Val-d'Alzette (CCPHVA).

Une étude faisabilité est en cours, afin de vérifier l'éligibilité du territoire à une candidature. L'Agape, l'agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord, a été mandatée en ce sens. Elle remettra ses conclusions en août : « L'objectif est de déterminer si le classement peut apporter quelque chose à ce territoire », précise Clémence Blancaert, chargée d'études à l'Agape.



Le site de Micheville, espace naturel sensible, illustre à lui seul la capacité de la nature à se régénérer sur les friches industrielles.

Photo RL/Samuel MOREAU

### Après les usines, la nature a repris ses droits

Sébastien Rehibi, vice-président de la CCPHVA en charge du développement durable, des mobilités douces et du tourisme, en est convaincu : « Cette labellisation offrirait une immense visibilité à notre territoire. Il participerait à rendre fière sa population,

qui a trop souffert de la désindustrialisation », indique-t-il.

Concrètement, les réserves de biosphère « sont des endroits qui apportent des solutions locales à des problèmes mondiaux », résume l'Unesco. Elle met en lumière les territoires qui trouvent des solutions en faveur du développement durable, en y intégrant les

facteurs économiques, culturels et historiques, à l'instar de l'Espace naturel sensible de Micheville. « Le nord de la région a été marqué par l'arrêt de l'activité sidérurgique. Ses friches ont favorisé l'essor d'une nouvelle biodiversité, des espèces animales protégées, des espèces végétales ancestrales. Ce sont ces éléments que l'on souhaite mettre en valeur », explique Sébastien Rehibi.

### Une nouvelle attractivité touristique

Le processus d'une éventuelle candidature sera long : au moins trois ans. La première étape consistera à délimiter l'emprise géographique de la réserve « qui ne s'arrête pas aux limites géographiques ». Les intercommunalités voisines ont été approchées. Reste à les convaincre de la pertinence du projet : « Ce classement développera l'attractivité touristique et économique de nos territoires », note le vice-président de la CCPHVA.

À terme, si le projet aboutit, la réserve pourrait être reliée à celle du Grand-Duché, déjà reconnue. Elle deviendrait alors la troisième réserve biosphère Unesco transfrontalière de France.

Damien GOLINI

# IMPLICATION CITOYENNE

- 2 Ateliers de consultation ont été proposés à la population, aux associations et aux élus locaux :
  - » Le 26/06 à Villerupt (23 participants)
  - » Le 03/07 à Boulange (0 participants)
- Un premier temps est accordé à la présentation du programme MAB et des RB et aux questions-réponses avec les participants.
- Un second temps est, lui, réservé à une participation plus active avec une déambulation entre plusieurs stands :
  - » “Mon territoire de demain” et “Mon territoire aujourd’hui”
  - » Deux cartes dont l’objectif était de faire ressortir des lieux importants du territoire et ayant de la valeur de l’avis des participants.
- Résultat : Une mobilisation à deux vitesses et difficile. Problème d’engagement ? Manque de communication ? Manque de relais entre les élus et les citoyens ?



# IMPLICATION CITOYENNE

- **Une enquête en ligne (du 25 mai au 25 juillet 2023) : afin de croiser les données des entretiens élus/acteurs avec celles des citoyens :**
  - » L'objectif était d'avoir un ressenti de la population sur leur territoire (les activités, l'implication au territoire, l'attachement, la vision future, etc...);
  - » 66 personnes ont répondu à l'enquête dont 6 n'avaient pas d'activité sur le CCPHVA ;
  - » Résultat : Peu satisfaisant au vu du nombre de réponses mais ce n'est pas un cas isolé si on compare à d'autres démarches similaires sur le territoire.
- **Le peu de résultats obtenus pour l'étude (moins de 100 personnes ateliers et questionnaires réunis) rend très difficile l'analyse de la perception et de la vision des citoyens de leur territoire.**
- **L'engagement citoyen mais aussi des élus n'est pas encore assez mature il faut un soutien local fort (critère de sélection MAB)**
  - » « Ce territoire n'a pas la culture de la concertation » (élu)



## Vers une désignation UNESCO sur notre territoire ?

Venez vous informer et contribuez à votre espace de vie !

### ATELIERS PARTICIPATIFS

**26 JUIN** Villerupt - Salle Maurice Thorez (Mairie)

**4 JUILLET** Boulange - Espace Riom (Mairie)

À partir de 18h30

- > Pot d'accueil - moment convivial
- > Une réserve de biosphère UNESCO : de quoi s'agit-il ?
- > Discussion ouverte sur : qualité du cadre de vie et transfrontalier, identité et culture, paysage, environnement et agriculture ...

Une soirée de partage et d'information

### ENQUÊTE EN LIGNE



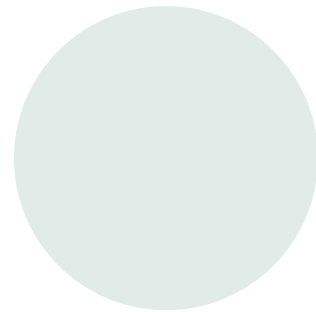
+ d'infos:  
[www.CCPHVA.com/reserve-biosphere-UNESCO](http://www.CCPHVA.com/reserve-biosphere-UNESCO)



# 3

## ANALYSE DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

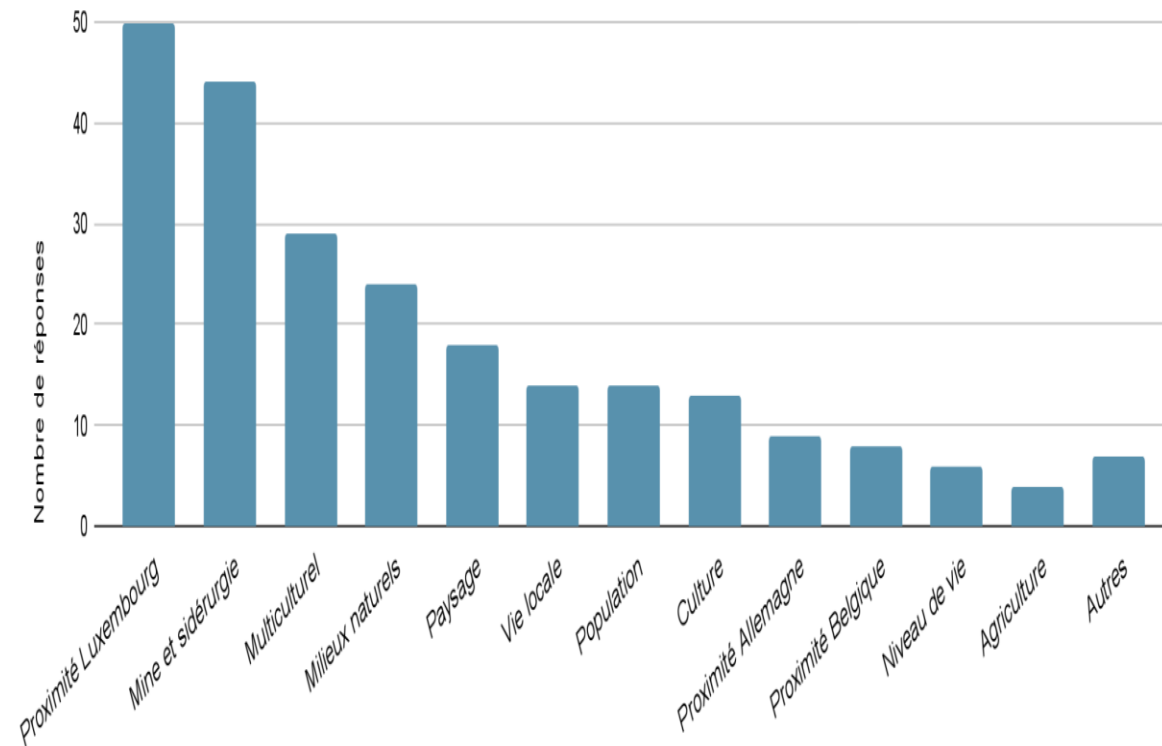
---



# LE CONTEXTE HISTORIQUE ET CULTUREL DU TERRITOIRE

- **Le développement massif de l'industrie minière et sidérurgique sur le territoire apporte une vague d'immigration italienne, polonaise et maghrébine :**
  - » Les cités ouvrières se construisent sur le territoire pour loger les nouveaux travailleurs ;
  - » A partir des années 60, on observe un déclin de l'industrie minière puis sidérurgique ;
  - » Le territoire entre dans une crise économique et de plus en plus de travailleurs traversent la frontière pour travailler au Luxembourg, le CCPHVA devient un territoire dortoir ;
- **Dans l'enquête en ligne :**
  - » 50 personnes ont indiqué qu'au moins un des éléments qui représentait le mieux le territoire était sa proximité avec le Luxembourg, 44 son passé minier et sidérurgique puis 29 son aspect multiculturel ;

Quels éléments représentent le mieux le territoire ?





# LE CONTEXTE HISTORIQUE ET CULTUREL DU TERRITOIRE

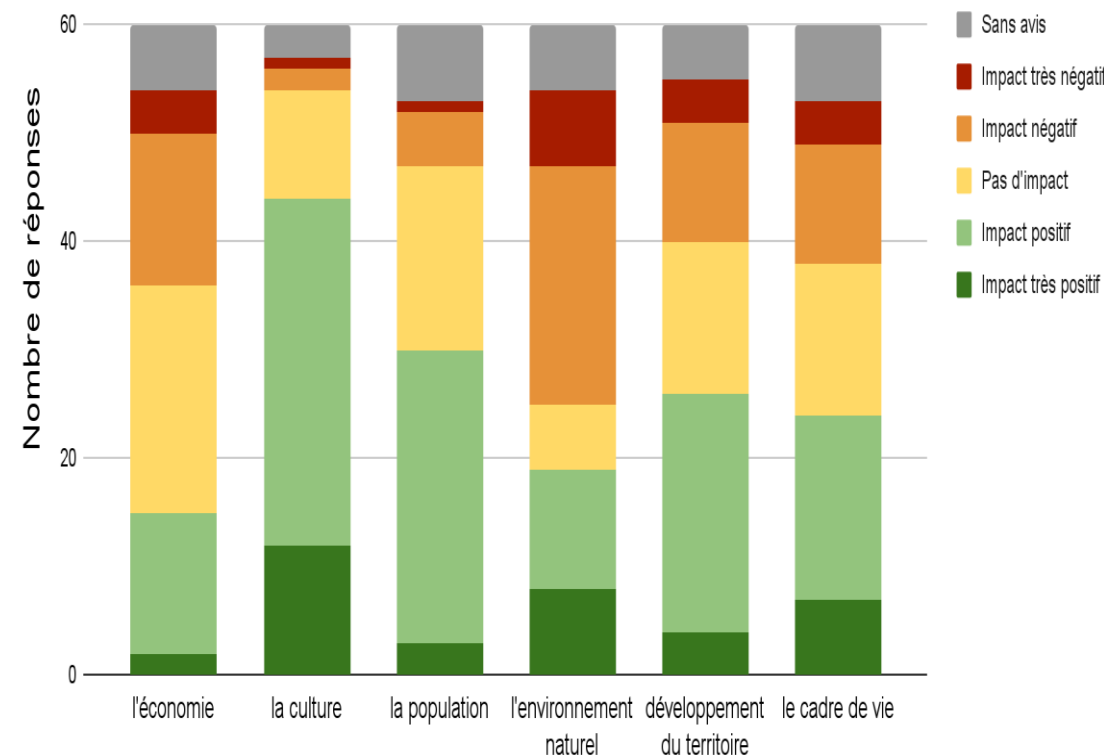
## ■ Une forte identité culturelle liée aux migrations d’hier et d’aujourd’hui :

- » La population ne cesse d'augmenter due à l'immigration, dont une partie est supportée par la migration résidentielle luxembourgeoise.
- » 44 personnes estiment qu'il a encore un impact positif ou très positif du passé minier et sidérurgique sur la culture et en revanche un impact négatif sur l'environnement ;
- » Cependant, cet apport continu de nouveaux habitants n'est pas unanimement bien reçu par la population locale, certains y voyant une perte d'identité du territoire.

## ■ Retours entretiens acteurs :

- » Des menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel bâti du Pays-Haut. Les communes n'ont pas toutes un budget assez conséquent pour entretenir les infrastructures témoignant du passé du territoire. Celles-ci se dégradent et ne sont pas mises en avant ;
- » Cela crée une perception négative de cet héritage, présenté comme vieillissant et n'ayant pas ou peu de valeur ;
- » Il n'y a pas de protection des cités minières (doc d'urbanisme)

Quel impact le passé minier et sidérurgique a-t-il aujourd'hui ?

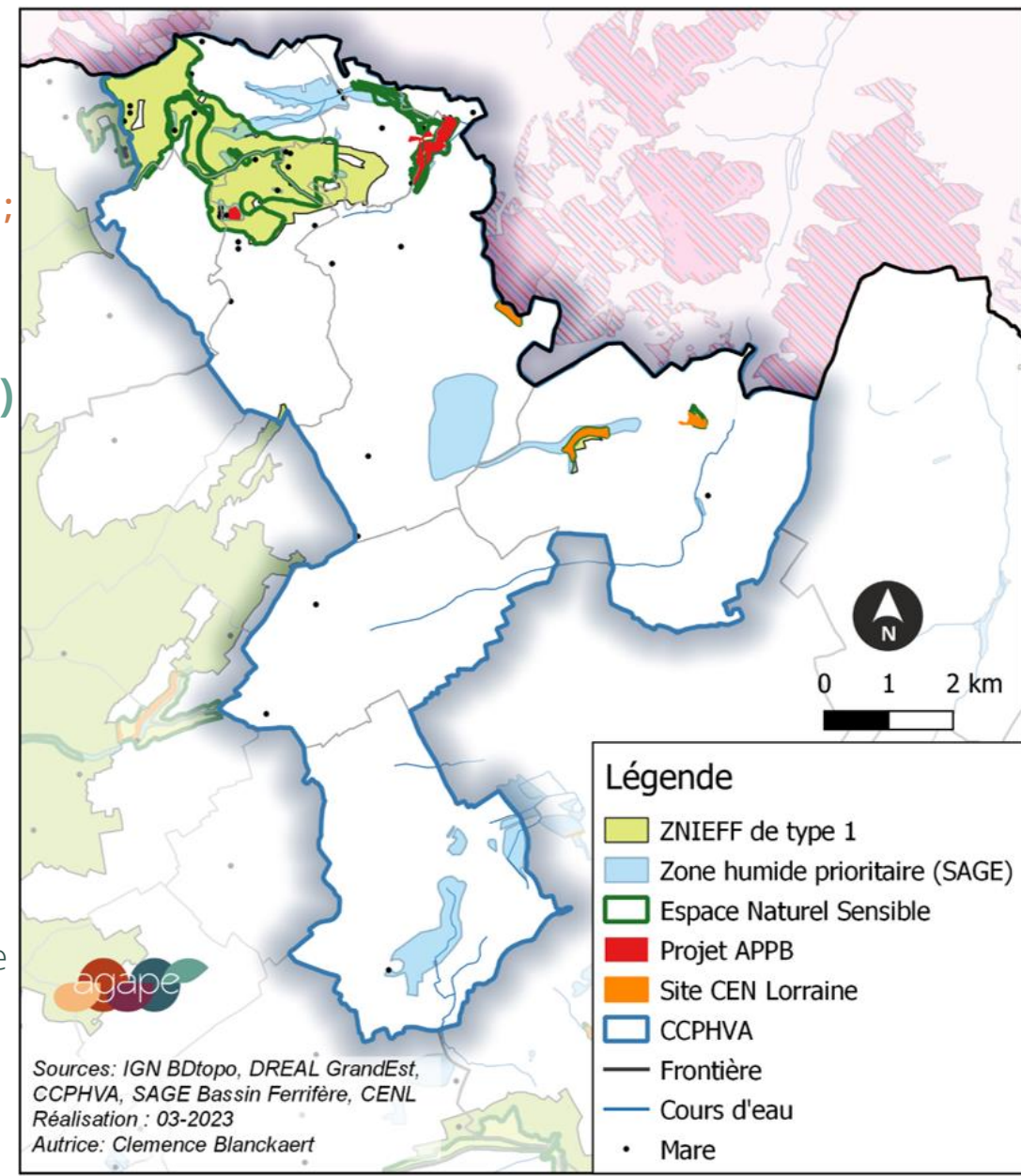


# RECOMMANDATIONS : MISE EN PLACE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- **Protéger les sites historiques à l'aide d'un classement et la mise en place de programme de préservation sur le long terme, avec un budget.**
  - » Rendre visible les entrées de mines ou autres vestiges du passé minier ;
  - » Continuer de mettre en valeur le patrimoine historique.
- **Mettre en avant les musées ou infrastructures culturelles et historiques déjà existants (Musée d'Audun-le-Tiche, Crypte à Thil) et entamer un dialogue avec les acteurs du tourisme luxembourgeois pour construire ensemble des parcours touristiques à thème.**
- **Solliciter la population lors d'événements, de célébrations, etc... en prenant en compte les différentes fêtes culturelles.**
  - » L'objectif est d'inviter les habitants à partager leurs histoires et lancer une dynamique d'échanges.
- **Avoir une campagne de communication, dans différentes langues, et un programme d'éducation sur l'histoire du territoire en faisant appel aux associations présentes :**
  - » Exemple de « Micheville à Ciel Ouvert », une association qui fait des promenades éducatives "patrimoine industriel et naturel" sur la friche de Micheville.

# LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER: ZOOM SUR L'ENS DE MICHEVILLE

- **Une vallée urbanisée et un plateau agricole en « openfield » :**
  - » Concentration des aires protégées sur la partie frontalière ;
  - » Des efforts de renaturation et de découverte de l'Alzette mais peu d'actions en faveur de la nature sur les communes du plateau ;
    - « L'aménagement du territoire est vue comme plus important que la sauvegarde de l'environnement [par les décideurs]”.
- **Un ENS emblématique de 463 ha sur deux départements (54 et 57)**
  - » Une richesse faunistique et floristique exceptionnelle ;
    - “C'est le site avec le plus d'orchidées et d'oiseaux du Nord Lorrain”
  - » Une gestion du milieu par le Département 54 et 2 APPB en cours ;
    - « L'absence de suivi aujourd'hui ne permet pas de voir l'étendu des impacts sur l'environnement en plus du manque d'études sur l'incidence des zones Natura 2000 Luxembourgeoise. »
  - » Menaces: des véhicules motorisés viennent rouler malgré l'interdiction (manque de panneaux et pas de surveillance du site)
  - » Problème de fragmentation du site coupé en 2 par le contournement (pas de passerelle...)
    - « J'ai connu le site avant le contournement mais maintenant c'est une catastrophe, il y a eu de très gros changements. »



# RECOMMANDATIONS : MISE EN PLACE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- **Sur la CCPHVA, la meilleure protection de la faune et la flore, semble être la maîtrise foncière par le CEN ou par les Départements ;**
  - » Il est impératif d'avoir des zones protégées réglementairement pour la mise en place du zonage de la RB, critère obligatoire du Cadre statutaire du Réseau mondial des Réserves de biosphère (CS) ;
  - » Si le projet de création de RB se poursuit, il devra obligatoirement passer par une étape de classement et de protection des milieux, qui ne peut pas uniquement reposer sur de l'acquisition foncière.
- **Des travaux de renaturation des friches seraient également une bonne initiative ainsi que la réalisation d'atlas de la biodiversité communale, le Nord Lorrain n'en possédant aucun.**
  - » Difficulté de porter de tel projet à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité
- **Le Département pourraient faire une campagne de sensibilisation sur la richesse de l'ENS de Micheville et expliquer pourquoi il est important de protéger les lieux.**
  - » Communication insuffisante sur le site internet du Département 54 ;
- **En prenant en compte l'objectif de la SNAP 2030 d'avoir 10% du territoire national en protection forte, il peut être intéressant de demander à classer des nouveaux sites en Natura 2000 côté français pour avoir une continuité avec les zones luxembourgeoises et supprimer la disparité existante entre les deux territoires.**
  - » Ce manque de zone Natura 2000 a récemment pénalisé le territoire, le privant d'accès à un LIFE

# USAGE DES TERRES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Il y a une baisse du nombre d'agriculteurs couplée à une augmentation de la taille de la surface agricole utile par exploitation et une prépondérance des cultures céréalières sur le territoire :**
  - » **Baisse drastique des exploitations d'élevage et augmentation du retournement des prairies ;**
  - » **Absence de méthaniseur sur la CCPHVA.**
    - « La méthanisation est un procédé qui prend de plus en plus de place sur le Pays Haut au détriment du stockage de carbone et des enjeux pour l'alimentation »
- **UN PAT (Projet Alimentaire Territoriale) en cours sur le territoire :**
  - » **Inciter les nouveaux agriculteurs à s'installer sur le territoire ;**
    - « Lorsqu'un agriculteur vendait ses terres, la reprise du foncier était souvent faite par des Luxembourgeois, les agriculteurs français n'ayant pas les moyens d'acheter les terres vendues. »
  - » **Développer les circuits courts ;**
    - « le circuit court est un des points faibles du territoire de part son absence et peu d'actions sont effectuées sur le territoire. »



# RECOMMANDATIONS : MISE EN PLACE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

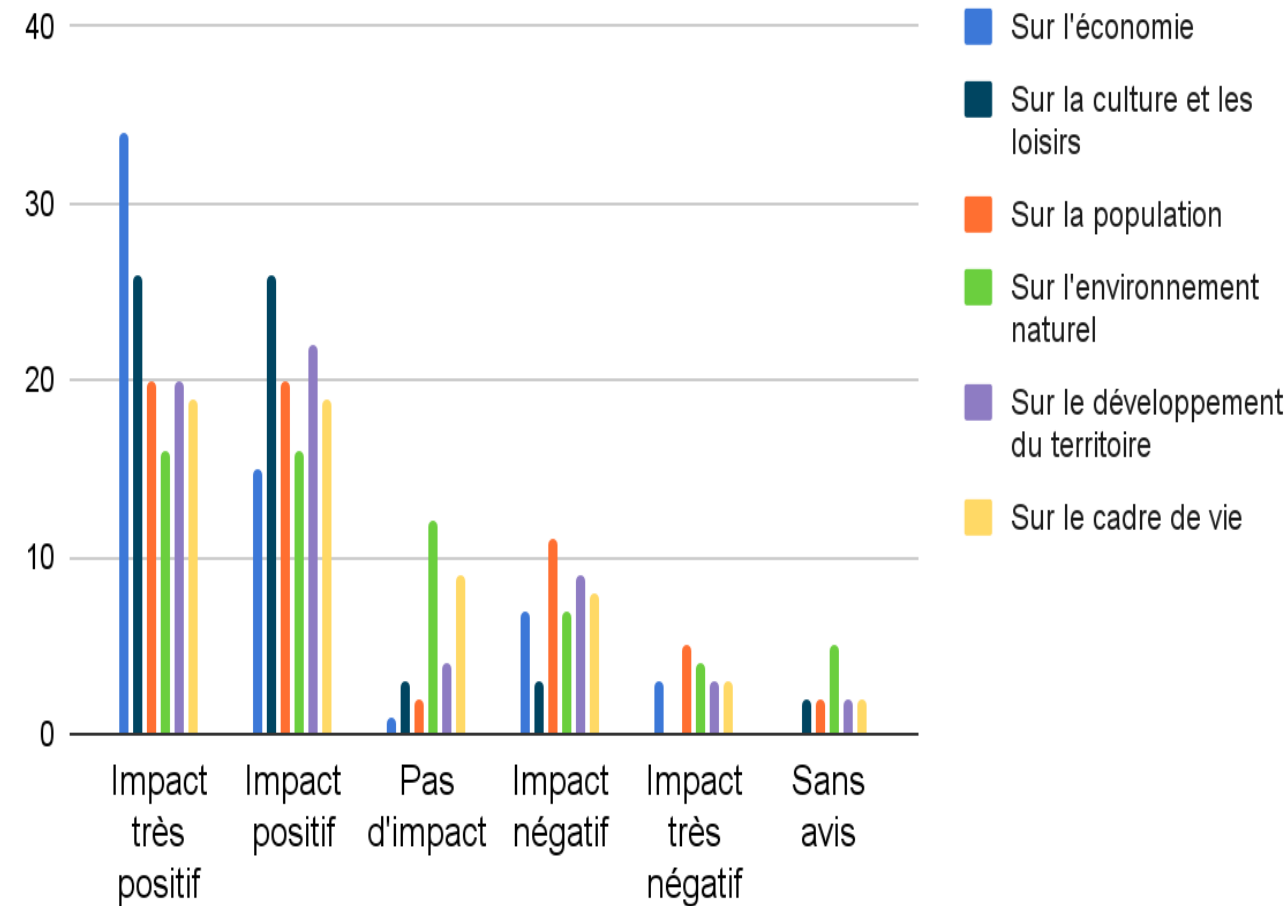
- S'inspirer de la RB Luxembourgeoise avec la création une marque locale indiquant que les produits proviennent du territoire :
  - » comme cela a été fait avec la marque « Mmmh...Minett »
- Prévoir dans la planification des espaces agricoles dédiés pour la création de ceinture nourricière ;
- Travailler étroitement avec les futures actions du PAT Nord Lorrain mais aussi son équivalent sur le territoire de la RB Minett :
  - » Créer un partenariat entre les écoles primaires du territoire et les agriculteurs bio ;
    - Ex: proposer des rendez-vous de visite des fermes ou des ateliers type "l'école du goût",
  - » Encourager un partenariat avec les agriculteurs bio du territoire et la Chambre d'Agriculture ;
    - Ex: mettre en place un programme de restauration bio dans les cantines ;
  - » Des marchés du terroir et des rencontres entre agriculteurs consommateurs peuvent être organisés par la CCPHVA;
- Pour la suite du projet, il est indispensable de rencontrer des agriculteurs faisant preuves d'initiatives locales afin de connaître leurs besoins et que la RB puisse les accompagner



# DES TRAJECTOIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES DIVERGENTES

- Les impacts du Luxembourg sont généralement bien perçus par les habitants dans tous les domaines mais plus particulièrement sur l'économie ;
- Cependant cela reste à nuancer avec :
  - » Une diminution quasi constante des effectifs des salariés, depuis 2012, à l'exception de l'année 2021, la CCPHVA ainsi que la Lorraine Nord montre une trajectoire descendante à l'opposé de la dynamique régionale et nationale.
  - » Un manque d'industrie locale (le territoire n'a pas réussi à effectuer une reconversion industrielle complète) ;
  - » La pression forte sur les logements et le foncier notamment avec les friches ;
- Conclusion: il existe un décalage entre ce que la population perçoit des retombées économiques sur le territoire et le phénomène réelle d'aspiration par la croissance économique du Luxembourg.

Quel impact le Luxembourg a-t-il aujourd'hui sur le territoire ?



# RECOMMANDATIONS : MISE EN PLACE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- **Les friches industrielles sont devenues de vrais trésors sur le nord du Pays Haut et plus particulièrement sur la CCPHVA.**
  - » Quid du devenir de ces friches entre les projets d'aménagements urbains portés par l'EPA, les zones d'accélération des énergies renouvelables et la ré-industrialisation possible ?
  - » Quid sur le niveau de protection des friches ?
- **Sans mesure de protection forte, toutes les friches du Nord-Lorrain (hors CCPHVA) pourraient être remplacées au profit d'aménagements urbains et ne seront plus considérées comme des milieux naturels.**
  - » Le territoire doit avoir une stratégie claire sur le devenir de ces friches et plus particulièrement sur la renaturation et le protection de celles-ci pour alimenter le zonage de la RB.







# EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- **Sur le territoire de la CCPHVA et plus largement sur le nord du Pays-Haut il y a peu d'association d'éducation à l'environnement.**
  - » La sensibilisation se fait lors d'événements ponctuels tel que la fête "Autour de l'eau" à l'étang de l'Alzette ;
  - » Les associations sont présentes plus au sud du département, autour de Nancy et de Metz;
  - » La Cité des paysages de Meurthe-et-Moselle, a lancé à la mi-mai un appel à projet pour des actions d'éducation à l'environnement.
- **L'association TNT « Territoire Naturel Transfrontalier » est active sur une partie du territoire du Grand Longwy et de la ville de Differdange, tandis que le CPIE de Meuse est actif plutôt vers Montmédy et le CPIE de Meurthe-et-Moselle reste sur Nancy.**
- **Le conseil scientifique de la Cité des paysages peut commander des travaux de recherches scientifiques.**

# RECOMMANDATIONS : MISE EN PLACE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- **Le besoin d'association à l'éducation à l'environnement se fait ressentir sur le Pays Haut et sur la CCPHVA :**
  - » la RB pourrait avoir un rôle de catalyseur et de structure de référence pour les animations et la sensibilisation.
- **La mise en place d'un pôle de recherche scientifique pourrait se faire en partenariat avec la Cité des paysages mais aussi avec celui de la RB « MINETT UNESCO BIOSPHERE »**
  - » Pour répondre aux exigences du programme MAB sur l'interdisciplinarité.
- **Un programme « environnement » avec les écoles du territoire est aussi à envisager sous forme de club environnement hebdomadaire par exemple.**

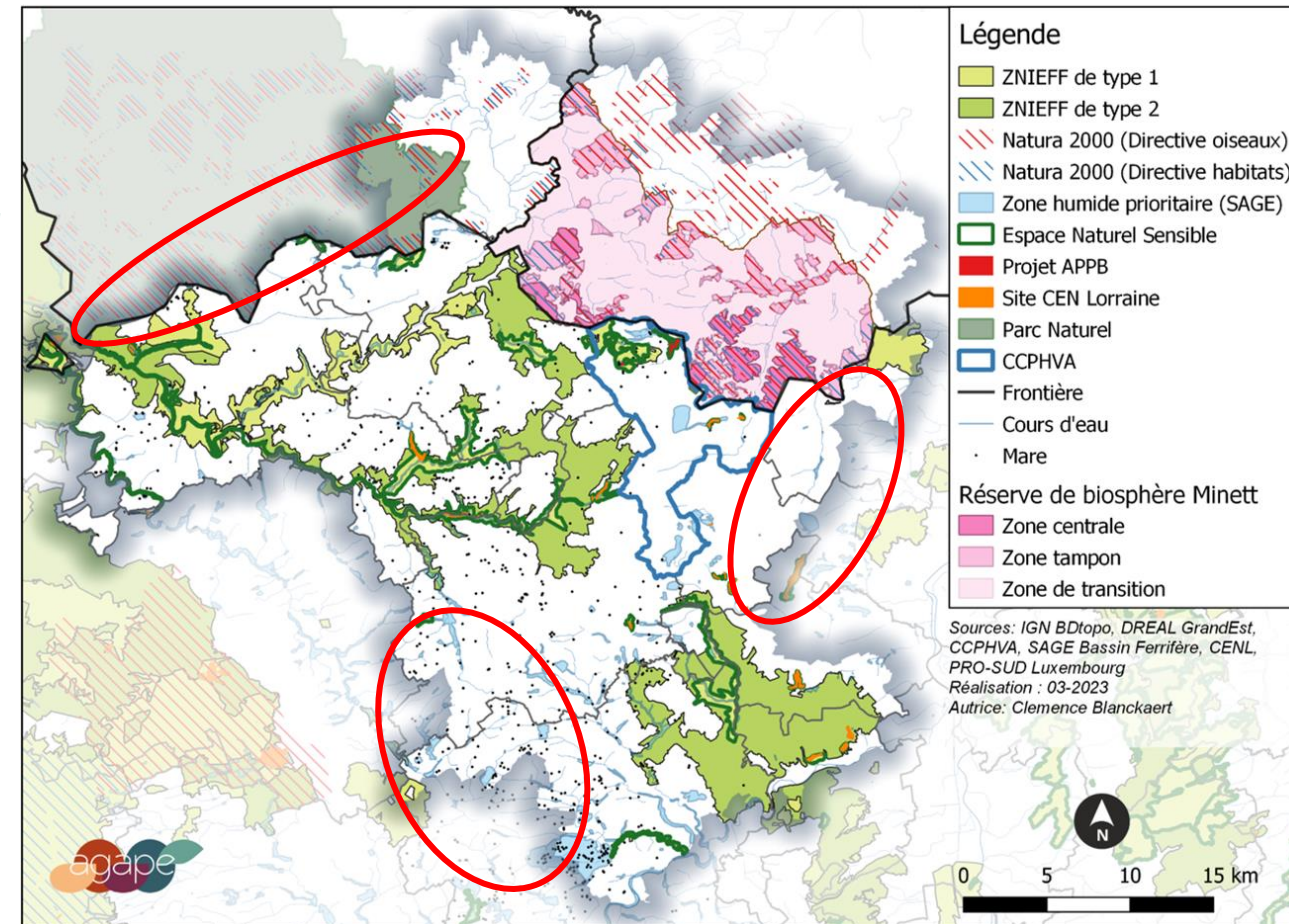


4

VERS UNE POTENTIELLE  
RÉSERVE DE BIOSPHÈRE SUR  
LE NORD LORRAIN ?

# PROPOSITION DE ZONAGE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

- Le périmètre de la CCPHVA à lui seul n'est pas satisfaisant pour établir une RB.
- Le périmètre proposé sur cette carte est pertinent pour plusieurs raisons :
  - » Il constitue une entité paysagère et historique ;
  - » Il correspond à une logique de bassin ferrifère avec ses carreaux de mine et ses friches industrielles ;
  - » Il est cohérent avec la région naturelle "Pays Haut" créée par ODONAT (Office des Données Naturalistes du Grand Est) ;
  - » Il permet de faire le lien entre les zones centrales de la RB « MINETT UNESCO BIOSPHERE » ;
  - » Il intègre de nombreuses zones classées ZNIEFF, ENS et sites du CENL.
- Des interrogations se portent sur 3 secteurs :
  - » L'est du périmètre côté Moselle ;
  - » L'ouest du Jarnisy ;
  - » Le côté belge.



# QUELLE GOUVERNANCE ?

- Cette étude n'a pas permis de proposer une structure pour la gouvernance, cela semble prématuré à ce stade du projet.
- Lors de l'entretien avec le Groupement européen de coopération territoriale Alzette Belval, la question de la gouvernance a été soulevée.
  - » Le plus pertinent semblerait de créer un nouveau syndicat mixte, ce serait une option "plus simple et engageante" pour les communes . Cependant, de nombreux syndicats existent déjà sur le territoire et il y a un risque que les communes ne veulent pas adhérer à un énième syndicat.
- Le périmètre n'ayant pas encore été défini, il n'est pas possible d'avoir une vision claire sur les besoins de la potentielle RB en termes de gouvernance.
  - » Cependant, parmi les volontés exprimées pour la création de cette RB, il y a le souhait de l'associer à la RB Minett UNESCO Biosphere pour avoir une RB transfrontière. Il est donc primordial que la gouvernance de la potentielle RB puisse travailler facilement et efficacement avec le Syndicat PRO-SUD, gestionnaire de la RB Minett UNESCO Biosphere.

# 5

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

# CONCLUSION DE L'ÉTUDE

- **Le territoire de la CCPHVA ne possède pas de zones naturelles avec un statut de protection forte...mais des projets d'APB (Arrêté de protection de biotope) sont en cours sur l'ENS de Micheville mais insuffisants.**
  - » Aucune aire centrale possible pour le zonage de la future RB si absence de statut de protection forte ;
  - » Voir si les sites du CENL et/ou les ENS peuvent être classés avec un statut de protection plus fort ;
- **La CCPHVA a elle seule ne pourra pas remplir les deux premiers critères du cadre statutaire de l'UNESCO, contrairement au périmètre du nord du Pays-Haut :**
  - » 1. L'aire devrait englober une mosaïque de systèmes écologiques représentatifs de grandes régions biogéographiques, incluant une série graduée de formes d'interventions humaines.
  - » 2. Elle devrait être importante pour la conservation de la diversité biologique.
- **Ce territoire est également riche par son histoire et son multiculturalisme. Le Luxembourg a un impact important sur le territoire, de façon positive mais également négative, avoir une RB transfrontière pourrait permettre de travailler ensemble sur ces aspects et d'avoir un des premiers projets transfrontaliers sur le territoire qui ne correspond pas à de l'aménagement du territoire.**
- **La Réserve de biosphère sur la CCPHVA n'est pas faisable en l'état actuel, mais elle a le potentiel pour en devenir une si des efforts sont faits sur les zonages de protection, sur l'engagement et la participation citoyenne et des élus, et si le périmètre est élargi au nord du Pays-Haut.**

# SUITE ET RECOMMANDATIONS

- **Un soutien local fort interne à la CCPHVA et les collectivités avoisinantes concernées :**
  - » l'idéal est quand la demande de création provient des acteurs locaux et pas seulement des décideurs. Ceux-ci doivent comprendre les objectifs du programme MAB, ce qu'est une RB, l'utilisation qu'ils en feront, les bénéfices qu'ils en retireront et l'implication qu'ils devront y avoir pour assurer son succès ;
- **1. Mettre en place une politique de protection environnementale indispensable pour le territoire.**
  - » L'objectif est de créer de grandes aires protégées fonctionnelles, notamment en lien avec celle du Luxembourg ou qui suivent la Trame Verte et Bleue pour éviter d'avoir des îlots de protection au milieu de zones urbanisées.
- **2. Trouver une structure solide avec le budget nécessaire pour mener le projet jusqu'au bout.**
  - » Plusieurs projets sur le territoire, malgré une préfiguration enthousiaste, n'ont pas pu être poursuivis par manque de moyens financiers (ex: IBA Alzette-Belval)
- **3. Continuer la campagne de communication commencée pendant ces 6 mois pour informer la population des avancées du projet et les impliquer dans la création de la RB.**
  - » Grâce à des ateliers participatifs dans plusieurs communes quadrillant le périmètre.
  - » Nécessité d'avoir une ou des personnes dédiées à l'animation, au suivi et à la mise en œuvre pour un éventuel dossier de candidature.
- **4. Arrêté le périmètre de la Réserve à une plus grande échelle comme le nord du Pays-Haut par exemple et ne pas hésiter à le faire évoluer si nécessaire.**





**Merci de votre  
attention !**

*Crédit Photo:  
Roeselien Raimond*

WWW.

Visitez notre site internet :  
**www.agape-lorrainenord.eu**



Suivez-nous également sur Facebook :  
**Agence d'urbanisme AGAPE**

